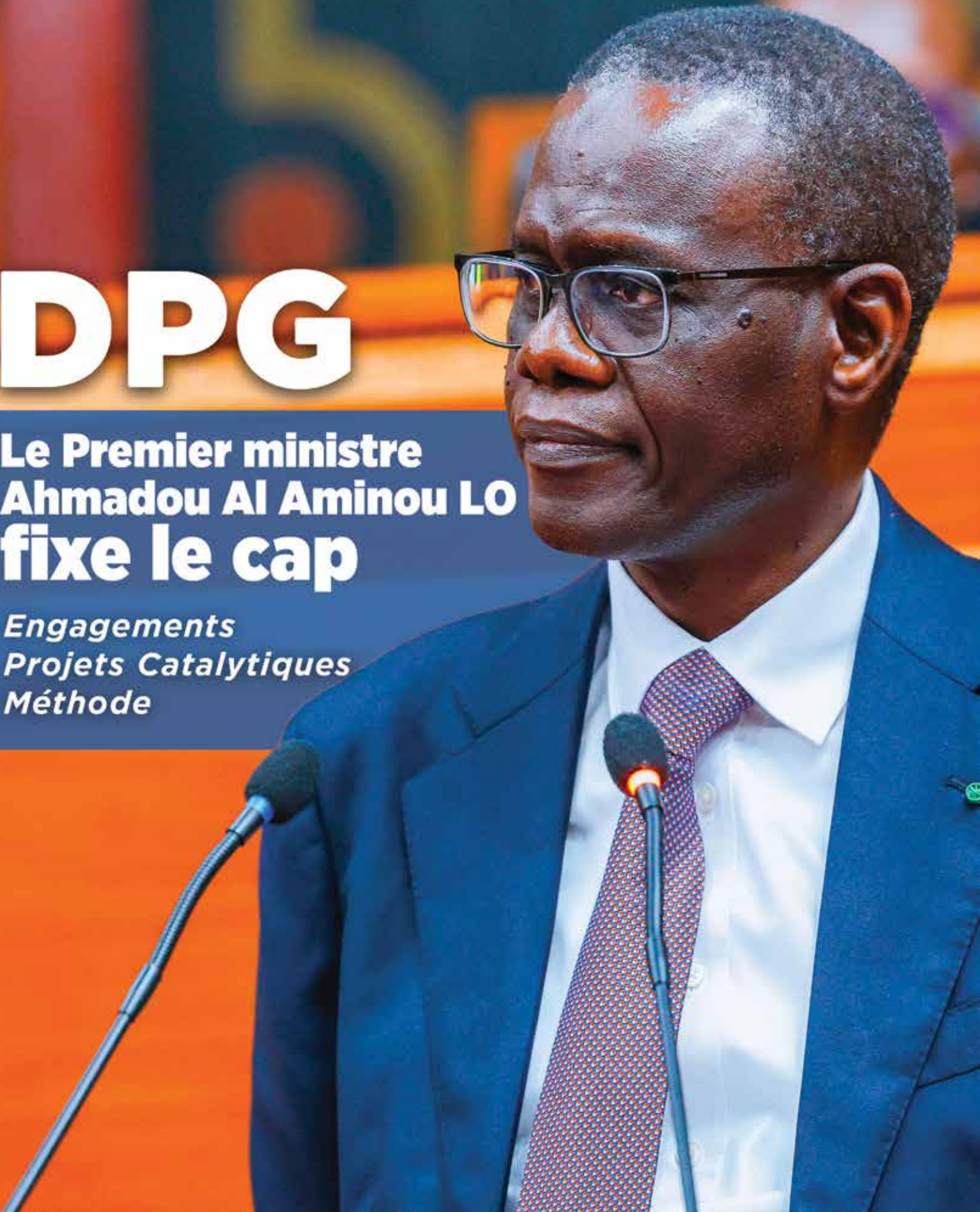


NOTE AU PUBLIC

DPG

**Le Premier ministre
Ahmadou Al Aminou LO
fixe le cap**

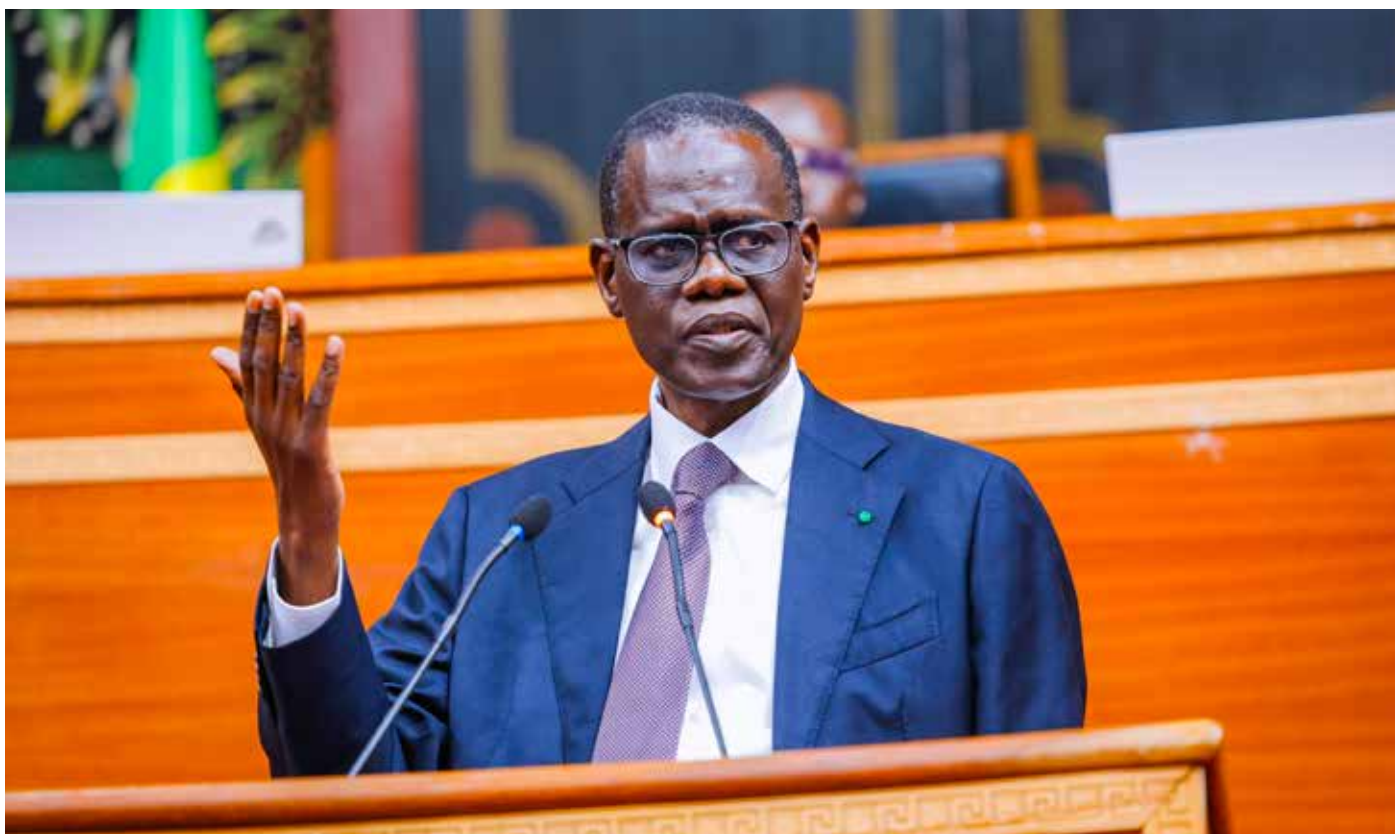
*Engagements
Projets Catalytiques
Méthode*





En application de l'article 55 de la Constitution, le Premier ministre Ahmadou Al Aminou LO a prononcé, ce mardi 8 septembre 2026, sa Déclaration de politique générale (DPG) devant l'Assemblée nationale. Dans un contexte marqué par l'accord technique conclu entre le Sénégal et le Fonds monétaire international (FMI), le Chef du Gouvernement a pris cinq engagements majeurs et décliné des projets catalytiques dans plusieurs secteurs stratégiques. Il a également présenté la méthode qui servira de boussole ainsi que les orientations qui guideront la conduite de l'action gouvernementale.

CINQ ENGAGEMENTS MAJEURS



1. Le redressement des comptes publics

« Un Gouvernement qui demande à être jugé sur ses résultats doit d'abord dire d'où il part. Voici donc l'état du pays, tel que les chiffres et les faits le donnent à voir »

La vérité des comptes

« Les audits engagés dès 2024 et les travaux de la Cour des comptes ont établi ce que personne ne peut plus contester plus sérieusement : des déficits et un endettement sans commune mesure avec les chiffres déclarés pendant des années. À la fin de 2024, la dette du secteur public consolidée s'établissait autour de 132 % du produit intérieur brut, soit plus de 23 500 milliards de francs CFA. Le déficit de l'exercice a été réévalué à 13,7 % du PIB.

Notre endettement reste encore élevé, **la croissance hors hydrocarbures en berne (2,2% en 2025), le déficit budgétaire (6,4% en 2025)** en reflux notable certes, mais au prix de renoncement à des investissements publics sociaux et productifs et d'énormes difficultés à résorber le stock d'arriérés de paiements intérieurs avec les conséquences sur la viabilité de beaucoup de PME-PMI et l'emploi dans les grandes entreprises.

Le Plan de Redressement Économique et Social (PRES), « Jubbanti Koom » 2025-2028, d'une ambition de 6.166 milliards FCFA, peine à délivrer toutes ses promesses, qui sont pour l'essentiel des mesures structurelles, **à savoir le recyclage d'actifs (1.091 milliards), le financement endogène (1.352 milliards), la réduction de la taille de l'État (50 milliards), la mobilisation de ressources domestiques (2.111 milliards)** ainsi que les recettes fiscales générées par le Plan (1.062 milliards). À fin août 2026, **la mobilisation de ressources domestiques notamment fiscales s'est élevée à 172,5 milliards pour un objectif de 303,3 milliards**, soit un taux de réalisation de 56,9%.

Ce cycle conduit à **mettre en péril les capacités de l'État à honorer ses obligations** vis-à-vis des salaires, des autres dépenses courantes et du plus petit projet. **C'est cela l'ajustement réel, qui conduit fatalement à une impasse !** Donc l'arbitrage est simple, **un cadre macroéconomique attractif est impérieux et urgent, sous notre souveraine décision et dans le seul intérêt du Peuple sénégalais.** »

Renouer avec la communauté financière internationale

« Sur nos relations avec le Fonds monétaire international, les Sénégalais ont droit à la clarté. Les buts du FMI sont clairement indiqués à l'article premier de ses Statuts : promouvoir la coopération monétaire internationale ; faciliter l'accroissement du commerce international et ce faisant la croissance et l'emploi ; promouvoir la stabilité des changes en évitant les dépréciations concurrentielles ; donner confiance aux États membres en mettant les ressources générales du Fonds à leur disposition moyennant des garanties adéquates pour corriger des déséquilibres de balance des paiements.

Conclure un programme avec le FMI n'est pas une obligation, mais les conséquences sont incommensurables de s'en passer lorsqu'on traverse des difficultés financières non structurelles sans solution endogène performante et rapide ! Le FMI est la seule institution habilitée à délivrer un avis sur la trajectoire macroéconomique d'un pays et la soutenabilité de la dette ! ».

Les termes du nouvel accord avec le FMI

« Les discussions sur un nouveau programme, axé sur l'investissement et la transparence, ont abouti, le 1er septembre 2026, à un accord technique avec les Services du FMI.

Que dit cet accord ? Que des mesures rationnelles de gestion « en bon père de famille » à prendre en entreprenant des réformes pour :

- Rétablir la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette,
- Réduire les vulnérabilités budgétaires et extérieures,
- Accroître les dépenses sociales,
- Soutenir une croissance durable tirée par le secteur privé. »

Les trois axes de la stratégie

« **La nouvelle Stratégie 2027-2029 de rationalisation des dépenses publiques**, qui actualise celle sur la période 2025-2027, est en cours de finalisation. Trois (03) axes structurent cette stratégie :

- ▷ La maîtrise de la masse salariale,
- ▷ L'optimisation des dépenses de biens et services et des transferts,
- ▷ Le renforcement de l'efficacité des investissements publics. »

La question de la subvention au carburant

« Que dira le Mémoire de politique économique et financière concernant les subventions ? Voudrions-nous **continuer à dépenser environ 800 milliards de subventions au carburant qui seront captées à 65% par les 20% de ménages les plus aisés** ? Ou au contraire faire payer le véritable prix à ces ménages aisés et rediriger une partie de la subvention vers la Bourse nationale de sécurité familiale ? Assurément oui !

A cet égard, la stratégie de réforme des subventions à l'énergie, coordonnée par un Comité interministériel placé sous mon autorité, reposera sur trois principes :

- ▷ Une réduction graduelle, prévisible et différenciée de la charge de la subvention selon les produits ; une protection ciblée, déployée préalablement ou concomitamment aux ajustements ;
- ▷ Une gestion budgétaire transparente excluant toute accumulation de nouveaux arriérés. »

La subvention, vers les ménages les plus vulnérables

« Mon Gouvernement entend ramener, d'ici 2029, le coût total des subventions énergétiques à un niveau n'excédant pas 1% du PIB par an. Le gaz butane destiné aux usages domestiques, en particulier les petits conditionnements, sera préservé.

Pour l'électricité, la subvention sera recentrée sur les faibles consommations des clients domestiques et les professionnels de petite puissance, au travers d'un tarif social. À terme, la protection sera essentiellement centrée sur les ménages les plus vulnérables, couvrant 40% de la population. »

Rétablissement de la viabilité de la dette

« ...Nous avons annoncé publiquement, le 1er septembre 2026, **un Plan de Traitement de la Dette du Sénégal (PTDS) qui est quasi-finalisé** dans ses moindres détails qui sauvegarderont les intérêts du Sénégal comme ceux de nos créanciers. Loin des schémas distillés pour apeurer la population, le Sénégal n'a ni la même composition de dette ni les faiblesses structurelles que les pays cités comme mauvais exemple qui nous guette. »

Nous cherchons à :

- Restaurer la viabilité de la dette : mieux vaut tard que de cogner le mur,
- Rétablir la confiance des investisseurs de portefeuille mais aussi ceux directs étrangers,
- Relancer l'économie sénégalaise qui manque de plus en plus d'oxygène,
- Ne pas mettre en péril la stabilité financière de l'UMOA : toutes les banques de l'Union ont des expositions sur le Sénégal.

L'apurement des arriérés de paiements

« Le redressement des comptes, c'est aussi le règlement des arriérés de paiement dus au secteur privé et une nouvelle doctrine de financement public.

Mon Gouvernement fait de l'apurement des arriérés de paiements, évalués à 1.956 milliards FCFA à fin mars 2025 (pour 5.425 dossiers réguliers et dossiers irréguliers à fin décembre 2024), une question centrale pour débloquer le pays et les entreprises, dont des milliers de TPE-PME-PMI. Voilà une raison supplémentaire de la pertinence du Plan de Traitement de la Dette du Sénégal. »

Nouvelle doctrine de financement public

« Redresser les comptes publics, c'est aussi adopter une nouvelle doctrine de financement public, en application littérale de l'Agenda Sénégal 2050, celle d'un **État stratégique** : un État qui fixe le cap, définit et fait respecter les normes, régule les marchés, garantit la sécurité juridique des contrats, protège les consommateurs et préserve les intérêts stratégiques de la Nation.

Un État qui investit directement lorsque l'intérêt général l'exige, notamment dans les infrastructures structurantes, les services sociaux essentiels et les secteurs dans lesquels l'investissement privé ne peut intervenir seul, ou ne peut encore le faire dans des conditions compatibles avec nos objectifs de souveraineté, d'équité territoriale et d'inclusion sociale.

2. L'État remis en ordre, l'État de droit

« Le redressement ne s'arrête pas aux agrégats. L'État lui-même se remet en ordre »

Audit des finances publiques

Le Premier ministre a rappelé que le Rapport de la Cour des comptes sur l'audit des finances publiques sur la période 2019-31 mars 2024, effectué par l'Inspection générale des Finances, a été déposé au Pôle judiciaire financier en avril 2025. Il a fait savoir que six (06) enquêtes ont été ouvertes par la Division des Investigations criminelles pour suspicion de détournement de deniers publics. Les enquêtes suivent leur cours.

Revue des contrats

« La revue des contrats conclus dans les secteurs stratégiques par la Commission ad hoc mise en place en juillet 2024 suit son cours : hydrocarbures, mines, énergie, eau, grandes infrastructures, etc. Une trentaine de conventions minières sont en cours de renégociation, et je veux redire solennellement les principes qui nous guident : **la sécurité juridique pleine et entière pour les investisseurs de bonne foi ; la fermeté partout où l'intérêt national a été lésé ; ni brutalité, ni naïveté dans le traitement des dossiers.** »

La question des audits fonciers

« J'ai présidé, en ma qualité de ministre, Secrétaire général du Gouvernement, **la Commission ad hoc sur l'occupation du Domaine public maritime** à Dakar créée en mai 2024. J'ai remis en mains propres le rapport au Premier ministre d'alors en juillet 2024, et au Président de la République en août 2024 pendant une cérémonie, en présence du Premier ministre et de l'ensemble des membres de la Commission. Concernant les travaux du **Comité technique mis en place par le Ministre des Finances et du Budget, chargé de faire la situation sur la gestion foncière dans certaines zones** à Dakar, Thiès, Mbour et Saint-Louis, j'ai assuré, en ma qualité de Ministre, Secrétaire général du Gouvernement, l'interface avec le Premier ministre jusqu'à ma nomination le 30 avril 2025 en qualité de Ministre d'État, Ministre auprès du Président de la République chargé de l'Agenda Sénégal 2050. »



Sur l'État de droit

► Déclarations de patrimoine...

« Un État de droit, c'est également des déclarations de patrimoine des assujettis, exigées et suivies. J'ai déposé la mienne, et chaque membre du Gouvernement en a fait autant dans les délais légaux : l'exemplarité se pratique, elle ne se proclame pas ».

► Accès à l'information

« L'accès à l'information a changé de nature. La loi 2025-15 du 4 septembre 2025 a fait de la communication des documents publics un droit du citoyen, là où elle relève trop souvent, encore, du bon vouloir d'un service.

Le Gouvernement s'attachera donc à rendre ce droit effectif, 12 mois après le vote de la loi en commençant par l'installation de la Commission nationale d'accès à l'information avant la fin septembre 2026. La règle sera l'ouverture ; le refus devra être motivé et pourra être contesté. »

► Justice performante et crédible

« L'État juste, c'est également de garantir un accès équitable à une justice performante et crédible, pilier de l'État de droit. Mon gouvernement s'engage à mettre en œuvre les mesures idoines pour l'efficacité judiciaire, la transformation numérique de la justice, la réforme pénitentiaire, la protection judiciaire et sociale des enfants ainsi que l'amélioration des conditions carcérales. »

► Calendrier électoral

« Un État juste, c'est particulièrement la consolidation de la gouvernance électorale et de la confiance citoyenne. La paix et la stabilité passent par des élections crédibles et transparentes. C'est pourquoi mon Gouvernement fera de la réforme du cycle électoral une priorité. À l'horizon 2029, le Sénégal devra relever le défi de trois échéances électorales majeures à savoir, les élections territoriales en 2027, suivies de la présidentielle et des législatives en 2029. »

3. Renforcer toutes les dimensions de la souveraineté

« La souveraineté se mesure d'abord à ce que nous ferons du pétrole, du gaz et des ressources minières. Deux voies s'offrent à un pays producteur : consommer la rente ou transformer une ressource épuisable en capital durable. Nous choisissons la seconde. Nous cesserons d'exporter à l'état brut ce que nous pouvons transformer, et nous convertirons les revenus extractifs en capacités productives, en compétences, en infrastructures et en protection des générations futures.»

Transformer les ressources extractives en prospérité durable

« Dans le domaine des hydrocarbures, PETROSEN SA exercera le leadership stratégique national de la politique pétrole-gaz, avec, lorsque cela est nécessaire, l'appui d'un partenaire international de référence. À cet égard, le gaz national prendra une place croissante dans notre production électrique. L'enjeu n'est pas seulement énergétique : il est social, industriel et stratégique. Les gisements pétroliers et gaziers de Sangomar et Grand Tortue Ahmeyim sont entrés en production depuis environ deux années. Les réserves prouvées sont estimées respectivement à 960 millions de barils de pétrole et 560 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Le Sénégal est devenu un pays pétrolier et gazier. Reste à faire ce qui compte vraiment : transformer cette production en électricité moins chère, en usines qui tournent et en emplois pour nos enfants. »

Le gisement gazier Yakaar-Teranga

« Ce projet revêt pour notre pays une importance stratégique particulière. Au-delà de son potentiel gazier, Yakaar-Teranga doit constituer l'un des piliers de notre souveraineté énergétique, de la baisse structurelle du coût de l'électricité et de l'industrialisation du Sénégal. Cependant, la gestion de ce dossier souffre de manquements à corriger, notamment le recouvrement des indemnités qui doivent revenir à l'État du Sénégal à l'expiration normale du contrat en juillet 2026, évaluées à 55 millions USD. À quoi bon donc se précipiter pour reprendre un actif qui vous serait revenu naturellement 3 mois après ? »

Les mines comme levier de souveraineté et de prospérité partagée

« Le fer, les phosphates et l'or seront davantage transformés localement. La SOMISEN sera structurée en filiales spécialisées, l'exploitation artisanale mieux encadrée, la participation de l'État consolidée et l'accès du secteur privé national aux titres et à l'exploitation élargi.

À l'horizon 2029, le secteur minier devra générer environ 600 milliards de FCFA de recettes annuelles pour l'État, contre 370 milliards en 2019 ; une valeur ajoutée de 3 606 milliards, contre 1 969 milliards ; un taux de transformation locale de 50 % ; la formalisation de 50 % des acteurs de l'orpaillage ; et la traçabilité de 90 % de l'or. Ces cibles devront être suivies comme des résultats de souveraineté et non comme de simples volumes d'activité. »

Développer les souverainetés productives, industrielles et numériques

« À l'horizon 2029, **la production locale devra couvrir 64 % des besoins en riz, 114 % en pomme de terre, 100 % en oignon, 96 % en viande et 40 % en lait.** Les revenus des ménages agricoles devront progresser de 25 % par rapport à la situation de référence. Le nombre moyen de mois d'activité productive rentable passera de trois à cinq, grâce à la mobilisation de l'eau sur 320.000 hectares et à la création de 100 Coopératives agricoles communautaires. La couverture des besoins en semences certifiées atteindra 65 % en 2030, et 1.500 centres de gestion des équipements et infrastructures rurales soutiendront la modernisation de l'agriculture et de l'élevage. »

4. Résoudre les difficultés des Sénégalais...

« Le quatrième engagement du Gouvernement est simple à énoncer et exigeant à tenir : **résoudre les difficultés de nos concitoyens et améliorer, jour après jour, leur qualité de vie**. Les Sénégalais attendent des changements concrets. Notre action sera donc jugée à partir d'indicateurs directement perceptibles :

- ▷ Coût du panier de consommation courante,
- ▷ Poids de l'alimentation, du logement, de l'énergie, du transport, de la santé et de l'éducation dans le revenu des ménages,
- ▷ Pouvoir d'achat disponible après les dépenses essentielles ; emplois décents créés et insertion des jeunes formés,
- ▷ Durée annuelle d'activité productive et rentable, notamment en milieu rural,
- ▷ Accès effectif à l'eau, à l'assainissement, aux soins et aux services publics,
- ▷ Réduction des délais et des coûts supportés par les usagers. »

Alléger le panier de la ménagère

« L'allègement du panier de la ménagère va reposer sur deux leviers :

- ▷ Produire ce que nous mangeons,
- ▷ Manger ce que nous produisons.

Mon Gouvernement s'engage à prendre à bras-le-corps cette situation au travers des contrats-programmes filières État-Secteur privé afin de diagnostiquer, dans ses moindres détails, les failles et de proposer une stratégie à moyen terme. En attendant, nous renforcerons les moyens de stockage et les contrôles sur toute l'étendue du territoire. »

Protéger les ménages vulnérables et mieux cibler la solidarité

« La prospérité partagée exige des filets sociaux robustes. L'ANSD dénombre 1 000 649 ménages vulnérables, alors que 355 013 ménages pauvres seulement sont effectivement couverts : le déficit atteint 645 636 ménages, soit **près de cinq millions de Sénégalais exposés à la vulnérabilité ou à la pauvreté**.

Notre réponse reposera sur quatre priorités :

- ▷ Consolider la protection sociale et la résilience des familles,
- ▷ Accélérer l'autonomisation économique des femmes,
- ▷ Renforcer la protection de l'enfant et l'inclusion,
- ▷ Moderniser le pilotage de l'action sociale.

Dès 2027, l'objectif est de **faire bénéficier un million de ménages pauvres et vulnérables, soit 7,8 millions de Sénégalais, d'un filet social solide**. L'enveloppe, portée à 70 milliards de FCFA en septembre 2026, sera doublée à 140 milliards en 2027. Les arriérés des Bourses nationales de sécurité familiale seront apurés au cours de ce mois de septembre 2026. »

Faire de l'énergie un levier de pouvoir d'achat

« Résoudre les difficultés quotidiennes, c'est rendre l'énergie disponible à un coût soutenable, car elle pèse sur toute la chaîne de production et de consommation. Le gaz national prendra une place croissante dans la production électrique : **produire chez nous pour payer moins cher chez nous**. Pour les populations, ces transformations devront se traduire par deux résultats visibles : une **baisse de 30% du prix du Kwh d'électricité à l'horizon 2030** et la réduction des écarts d'accès entre villes et campagnes. À cet égard, le Programme d'accès universel sera intensifié pour les 6.471 localités restant à électrifier. »

Garantir un logement et un cadre de vie décents

« Le déficit de logements est estimé à **500 000 unités** et augmente chaque année de 10 000 à 15 000 unités. **Notre ambition est de livrer au moins 30 000 logements effectivement occupés par an** et de porter progressivement de 56 % à 75 % la proportion de Sénégalais vivant dans un habitat décent. Les programmes de logements sociaux et abordables seront relancés ; le foncier aménagé sera mobilisé ; une filière nationale des matériaux de construction sera soutenue afin de réduire durablement les coûts. »

Faire de chaque investissement une plateforme d'emplois et de compétences

« Chaque projet de l'Agenda Sénégal 2050 devra devenir une plateforme de formation, d'insertion et de création de valeur. Le Masterplan fait ressortir, à l'horizon 2029, un potentiel global de 1 520 000 emplois. Parmi les principaux gisements figurent les cibles suivantes : **113 500 emplois** liés aux Coopératives agricoles communautaires, **60 000** dans la pêche artisanale et l'économie bleue, **50 000** dans le logement abordable, **45 000** dans les agropoles, **33 000** dans les industries culturelles et créatives, **27 000** autour des Jeux olympiques de la jeunesse et de leur héritage, **22 000** dans les filières lait et aviculture, **18 000** dans l'aquaculture et **16 000** dans les énergies renouvelables. Ces projections devront être déclinées en contributions vérifiables, assorties de trajectoires, de jalons, de responsabilités et de taux d'insertion. Notre ambition est que chaque investissement public ou privé de l'Agenda produise des compétences, des activités et des emplois durables identifiables. »

Investir dans l'éducation et la recherche

« Cette ambition requiert des infrastructures et des réformes éducatives à la hauteur : suppression des abris provisoires, construction de **12 LYNAQE**, de **15 000 salles de classe** connectées et de 45 Espaces numériques ouverts ; finalisation des Universités de Matam, du Sénégal oriental et du Sine-Saloum ainsi que des résidences universitaires. La réforme curriculaire, les STEM, le bilinguisme, les langues nationales, la transformation numérique et l'intégration des daaras seront poursuivis. Après 4 980 enseignants recrutés en 2025, un programme spécial de 2 527 recrutements sera lancé au plus tard au quatrième trimestre 2026. La Stratégie nationale de l'alimentation scolaire entrera également en phase opérationnelle.

Dans le supérieur, nous mettrons en œuvre l'Agenda national de Transformation de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANTESRI) qui repose sur trois leviers cohérents avec la trajectoire nationale : redresser le système en le stabilisant ; impulser les réformes structurelles ; accélérer par les leviers d'impact et de souveraineté. »

Rendre les soins accessibles partout et à tout moment

« Dans la santé, la proximité, la qualité et la dignité seront les critères de résultat. Le diagnostic situationnel fait ressortir que 80 % des ressources infrastructurelles, matérielles et humaines des services publics et privés de santé sont concentrées à Dakar. Une telle situation est incongrue. Par conséquent, nous nous engageons à ce que les urgences, les services de maternité, pédiatrie, chirurgie, télémédecine, la couverture sanitaire et la présence effective des personnels soient renforcés sur tout le territoire. »

5. L'équité territoriale dans toutes les politiques publiques...

« Le *Jub, Jubal, Jubbanti*, c'est aussi l'équité territoriale, qui sera une exigence constante. Il n'est plus acceptable que le progrès se concentre tandis que des territoires sont encore en manque de routes, eau, électricité, soins, formation et équipements de base. L'investissement public sera orienté vers l'équilibre territorial, la déconcentration effective et le renforcement des pôles de développement. Cette territorialisation n'est pas une simple répartition géographique des dépenses : elle consiste à organiser les portefeuilles de projets autour des potentiels économiques, des besoins sociaux et des impacts propres à chaque espace. »

Faire des pôles territoires les moteurs d'un développement équilibré

« Le référentiel organise huit pôles territoires fondés sur leurs avantages réels : Dakar, Thiès, le Centre autour de Kaolack, Fatick et Kaffrine, le Nord de Saint-Louis à Podor, le Nord-Est autour de Matam, le Sud-Est de Tambacounda à Kédougou, le Sud en Casamance naturelle et l'ensemble Diourbel-Louga. Le déploiement commencera de manière progressive par les pôles Sud, Centre et Nord. L'Acte IV de la décentralisation accompagnera ce mouvement pour passer d'une décentralisation principalement administrative à une véritable décentralisation de développement. »

Relier les territoires par des infrastructures structurantes

« Le Gouvernement poursuivra le **désenclavement routier** sur plus de **3 000 kilomètres**, notamment dans le Dande Maayo et la Boucle du Fouladou, ainsi que la réhabilitation de plus de **500 kilomètres de corridors et routes nationales**. Les corridors Kaolack-Tambacounda, Saint-Louis-Rosso et Diourbel-Kaolack-Ziguinchor seront renforcés ; le second pont de Ziguinchor sera lancé et le pont de Rosso finalisé. **Les aéroports de Ziguinchor, Saint-Louis, Ourossogui et Matam** seront réhabilités. La stratégie de **hub aérien** sera mise en œuvre avec rigueur. La restructuration financière d'Air Sénégal sera achevée avant fin 2026 et l'année 2027 consacrée au choix d'un partenaire stratégique et financier de référence. **Le système ferroviaire** sera relancé par la réhabilitation de la voie métrique Dakar-Tambacounda, l'étude d'une ligne à écartement standard et la troisième phase du TER entre l'AIBD et Thiès. **Les ports de Ndayane et Bargny-Sendou** seront finalisés ; le port de Kaolack rénové ; l'avant-projet du port de Nikine étudié ; cinq quais modernes de pêche artisanale, une gare de gros-porteurs et un port sec à Kidira seront réalisés. Ce programme sera complété par trois gouvernances, 26 préfectures, 126 sous-préfectures et la finalisation des infrastructures judiciaires en construction. »

PROJETS CATALYTIQUES



Dans le domaine de l'énergie et de l'industrie lourde, trois chantiers commandent la décennie :

- ▷ Le développement gazier de **Yakaar-Teranga**, dont la première phase est évaluée entre cinq et dix milliards de dollars US, selon le modèle de conception qui sera approuvé après les études.
- ▷ **Le Réseau gazier du Sénégal** transportera le gaz provenant des champs avec une première phase en cours de mise en œuvre entre le gisement Grand Tortue Ahmeyim (GTA) et la Centrale électrique de Gandon.
- ▷ Le **projet SAR 2**, avec la modernisation du raffinage et le complexe pétrochimique associé.

Dans les mines, les projets majeurs portent sur :

- ▷ Le **fer et la métallurgie** dans le pôle Sud-Est avec le hub minier régional de Kédougou et la Falémé.
- ▷ Les **phosphates et engrais** dans les pôles Nord-Est et Diourbel-Louga. Le projet industriel de phosphates et d'engrais de Matam est également adossé à un centre de recherche et à une université.

Dans l'agriculture et l'agro-industrie, deux chantiers structurent la souveraineté alimentaire :

- ▷ **L'usine d'engrais azotés** doit couvrir nos besoins et alimenter le marché régional,
- ▷ **Les trois agropoles**, Nord, Ouest et Est, et un **projet agro-industriel** sur dix mille hectares à terme.

Dans les infrastructures, trois opérations changent l'échelle du pays :

- ▷ Le **Grand Transfert d'Eau**, depuis le lac de Guiers ou le fleuve Sénégal sur environ deux cent soixante-dix kilomètres, doit sécuriser durablement l'alimentation du triangle Dakar-Mbour-Thiès, de Touba et des Niayes, avec une usine de traitement de six cent mille mètres cubes par jour.
- ▷ La **nouvelle ligne ferroviaire à écartement standard entre Dakar et Tambacounda**, prolongée vers Kidira, portera plus de vingt millions de tonnes par an et mobilisera plus de vingt mille emplois pendant les travaux.
- ▷ La **décongestion de nos plateformes portuaires**, avec le port en eau profonde de Ndayane et le port de Bargny Sendou, achèvera de faire du Sénégal la porte logistique de l'hinterland ouest-africain.

Dans le social, trois programmes touchent directement la vie des gens :

- ▷ Le **programme national d'accès au logement** et de renouvellement urbain vise cinq cent mille logements à l'horizon 2035, sur un déficit estimé à trois cent mille unités dont la moitié à Dakar.
- ▷ Le programme hospitalier régional et la mise à niveau des plateaux techniques doivent nous rapprocher des standards de l'Organisation mondiale de la santé, alors que nous comptons aujourd'hui un lit d'hôpital général pour près de deux mille six cents habitants et un lit de réanimation pour cent quarante-sept mille. La construction de quatre nouveaux hôpitaux régionaux de niveau 3, d'une capacité de 350 lits chacun à Saint-Louis, Ziguinchor, Mbour et Kaolack a été érigée en priorité stratégique. Il s'agira des premiers partenariats public-privé (PPP) à grande échelle dans le secteur de la santé.
- ▷ Le **cluster pharmaceutique** doit porter la production locale de médicaments de quinze à cinquante pour cent d'ici 2035.

Dans le secteur financier et des affaires, Dakar Millenium Center d'un coût de 500 milliards constitue un projet structurant de redéveloppement urbain, visant la transformation d'un site stratégique de 37 hectares à Ouakam en un quartier d'affaires de classe mondiale. Situé sur la Corniche Ouest, l'un des corridors les plus emblématiques de Dakar, ce projet a vocation de faire de Dakar un hub financier, avec un quartier d'affaires mixte de référence, combinant activités économiques, innovation, services urbains, mobilités modernes et cadre de vie attractif.

MÉTHODE

« Ce que nous ajustons, et pourquoi. Deux raisons m'y conduisent. La première tient à la contrainte de financement. Elle est sans précédent et n'autorise plus la moindre dispersion. Quand chaque franc compte, l'État doit apprendre à concentrer son effort sur ce qui transforme réellement la vie des citoyens. La seconde tient aux enseignements de l'exécution. Malgré des acquis réels, les premières années ont révélé une très faible structuration, des démarrages trop lents, un suivi trop irrégulier. L'évaluation du Plan de Redressement économique et social (PRES), que le Président de la République a confiée à ce Gouvernement, sera conduite en vue d'apporter les corrections requises. »

Ajuster la méthode, c'est donner au Cap les moyens de tenir dans la durée.

« **Voici donc, en six temps,** ce que sera la conduite de l'action gouvernementale.

Prioriser. Nous quittons la logique du catalogue pour un portefeuille resserré de projets à fort impact, sélectionnés par un dispositif unique, la banque de projets. Aucun projet d'envergure ne sera plus lancé sans qu'au moins 5 % de son coût d'investissement aient été consacrés à sa préparation.

Financer autrement. Ce n'est rien d'autre que de la discipline budgétaire, de la mobilisation de recettes nouvelles, de la rationalisation des dépenses publiques, de l'orthodoxie dans l'endettement et la gestion des finances publiques. Je fixe ici la règle d'airain de ce Gouvernement : pas un franc emprunté sans impact démontré.

Exécuter. Chaque ministre recevra une lettre de mission assortie d'objectifs mesurables, véritable contrat de performance, et ces lettres seront rendues publiques.

Mesurer : le pilotage par les impacts constitue l'une des marques distinctives que ce Gouvernement entend imprimer à l'action publique. Nous ne mesurerons plus seulement les moyens mobilisés ou les activités réalisées, mais les transformations concrètes produites dans la vie de nos concitoyens et dans les territoires.

Dialoguer : je veillerai à la mise en œuvre du pacte de stabilité et de progrès social, fondé sur une trajectoire salariale soutenable, équitable et sincère, la transparence des comptes publics, la compétitivité de notre économie et la préservation du pouvoir d'achat. La concertation sera également permanente avec le secteur privé national, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les organisations de la société civile, les jeunes, les collectivités territoriales et les forces vives de la Nation.

Rendre compte, enfin : les indicateurs de pilotage de la transformation feront l'objet d'une publication trimestrielle, dans des formats accessibles, documentés et territorialisés. Un débat annuel d'évaluation permettra de présenter devant votre Assemblée les résultats obtenus, les écarts constatés, les difficultés rencontrées et les mesures correctives engagées. Dans le respect des exigences de souveraineté, de sécurité et de protection des données personnelles, l'ouverture des données publiques utiles à l'évaluation deviendra le principe, et leur restriction, l'exception dûment justifiée. »

CE QUE L'ÉTAT ATTEND DES POPULATIONS

« Un gouvernement ne redresse pas un pays tout seul. C'est un peuple qui le fait, avec son gouvernement. Nos anciens le disent mieux que moi : « *Nit, nitay garabam* » et d'autres disent « *Nit, nité moy garabam* » (l'homme est le remède de l'homme ou l'homme doit user de sa conscience humaine). Je veux donc dire, avec respect, ce que l'État attend de chacune et de chacun. Non comme une leçon, mais comme la seconde signature d'un contrat.

La lucidité, d'abord : accepter la vérité des chiffres et le temps long du redressement. Ce qui a été déstructuré pendant des années ne se répare pas en quelques mois. **Le pragmatisme**, ensuite, qui consiste à s'en tenir aux faits et à préférer les résultats aux querelles. Le tableau de bord public donnera à chaque citoyen, à chaque journaliste, à chaque élu les moyens de ce jugement. **L'engagement**, enfin, car notre sagesse n'a jamais séparé la foi de l'effort : "Attache fermement ta monture, puis remets-toi à Dieu pour qu'elle ne s'échappe pas". »

CIVISME, CONSOMMER LOCAL, VOLONTARIAT...

« Cet engagement se manifeste d'abord par le civisme fiscal, car chaque impôt éludé, c'est un forage qui ne sera pas creusé, une classe qui ne sera pas construite ; payer l'impôt est, au-delà de l'acte citoyen, un acte de souveraineté. **Le consommer local**, ensuite, qui est la politique industrielle du quotidien, à la portée de chaque ménage. **Le volontariat et le service à la Nation**, enfin, dont j'ai appris la valeur sous les drapeaux du Prytanée militaire, et dont les Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 seront, dès le mois prochain, la première grande mobilisation. J'y ajoute l'apport de notre Diaspora, que nous voulons investisseuse, bâtisseuse et ambassadrice. L'État tiendra sa part. Il donnera la transparence, qui est le prix de la confiance. Il veillera à ce que l'effort demandé soit équitable et qu'il commence au sommet, par le train de vie de l'État et par la conduite de ceux qui gouvernent. Il protégera les plus vulnérables, en toutes circonstances. Je ne demande pas aux Sénégalais de croire le Gouvernement sur parole. Je leur demande de le juger sur pièces, et je m'engage à leur fournir les pièces. »

LA STABILITÉ COMME L'AIGUILLON DE LA BOUSSOLE

« Il y a d'abord la **stabilité institutionnelle**. Elle requiert un respect scrupuleux de la séparation des pouvoirs. Le Gouvernement que je conduis ne tiendra jamais une majorité, ici, pour acquise d'avance : elle se mérite, texte après texte, séance après séance. Je ne m'en plains pas ; j'y vois une exigence salubre. **À toutes les forces politiques représentées dans cet hémicycle, je tends la main**. Sur les finances publiques, sur l'école, sur l'eau, sur la justice, il existe un intérêt supérieur du Sénégal qui ne connaît ni majorité ni opposition. Vous nous trouverez devant vos commissions et vous obtiendrez des réponses à vos questions. En retour, mon Gouvernement s'attend à un environnement parlementaire constructif pour le bénéfice du peuple et l'unité dans la défense de ses intérêts. Vient ensuite la **stabilité macroéconomique** : une signature restaurée, une monnaie commune solide, des comptes sincères. C'est la condition silencieuse de tout le reste, du prix du pain au taux du crédit. Reste la **stabilité sociale**, qui tient en peu de mots : la concertation avant la décision, la parole tenue après. Que nul ne s'y trompe : cette stabilité n'est pas la prudence des immobiles. Elle est la force tranquille des bâtisseurs. Aucun grand ouvrage ne s'élève sur un sol qui tremble, et c'est parce que nous voulons bâtir grand que nous tiendrons le sol ferme. »

« CHAQUE MINISTRE SERA LIÉ PAR UN CONTRAT DE PERFORMANCE »

« Ce Gouvernement ne demande pas à être jugé sur ses intentions, mais sur son efficacité et sur ses résultats. Chaque ministre sera lié par un contrat de performance, chaque projet évalué publiquement, chaque franc dépensé tenu de produire un effet vérifiable dans la vie des Sénégalaises et des Sénégalais. La Vision 2050, c'est un État exemplaire, une économie productive et une prospérité partagée. L'unique mission que m'a confiée le Président de la République, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar Faye, est de travailler, avec mon Gouvernement, à transformer cette ambition nationale en réalités visibles et palpables. Vous l'avez démarré, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, dans vos précédentes fonctions de Premier Ministre, moi à vos côtés et ceux du Président de la République. »

« J'AI L'AMBITION ET LE DEVOIR DE POURSUIVRE CE TRAVAIL ! »

« Le Cap est fixé. La méthode est arrêtée. La mesure sera publique. Il ne nous reste plus qu'à nous retrouver ensemble dans ce dur labeur, avec l'aide de Dieu et par la volonté des Sénégalais, en pensant toujours aux plus vulnérables d'entre eux, en moyens, en santé et en opportunités ; ceux-là sont nos vrais mandants et nous devons être leur serviteurs zélés en toute humilité ; surtout en nous rappelant cette sentence divine, d'avoir crainte d'un jour où nous serons ramenés vers notre Seigneur et que chacun d'entre nous sera rétribué pour ce qu'il aura acquis et ne sera point lésé. »





RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

BIC-GOUV

BUREAU D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT

CONTACT PRESSE :
contact@bic.gouv.sn